

LES ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES 2022 : UN VÉRITABLE ENJEU !

C

hers collègues,

Dans 10 jours auront lieu les prochaines élections professionnelles au sein du ministère de l'Intérieur. C'est dans cette perspective que les 8 collègues commissaires qui composent la liste du **SICP** se permettent de s'adresser directement à vous, pour vous rappeler le cadre et les enjeux de ces élections et vous exposer quelques points forts qui pourraient vous conduire à nous choisir pour **vous représenter ces 4 prochaines années**.

Suite à une récente réforme, certaines des instances avec lesquelles nous étions familiarisés (CT, CHSCT) seront remplacées par des **Comités Sociaux d'Administration**. Ceux qui souhaitent tout savoir sur ces élections professionnelles trouveront en pièce jointe **une fiche technique « maison »** qui devrait les éclairer. Pour les autres, nous nous contenterons de vous rappeler que vous devrez vous prononcer pour plusieurs scrutins. Pour deux d'entre eux, le comité social d'administration ministériel et le comité social d'administration de réseau police nationale, vous voterez pour un large rassemblement d'organisations syndicales : le moindre siège s'y obtient en effet avec plusieurs milliers de voix de policiers, mais aussi de personnels de préfecture et d'autres agents du ministère. Les alliances et unions y sont donc indispensables pour les organisations représentatives du CCD (seulement 1600 votants), afin qu'elles puissent continuer à peser dans ces instances. Par le jeu de ces listes d'intégration, **SICP** et SCPN seront cette année sur le même bulletin de vote pour ces scrutins. Vu ce que les commissaires pèsent numériquement, ce n'est ni étonnant ni choquant : vous savez d'ailleurs que dans le dialogue quotidien avec l'administration, il arrive fréquemment à nos organisations de travailler ensemble pour l'intérêt du corps.

Nous avons toutefois **nos sensibilités et nos différences**, qui pourront s'exprimer sur ce qui constituera l'élection « reine » de début décembre, celle de la **CAP du Corps de Conception et de Direction de la Police Nationale**. CAP qui certes ne traite plus des mutations et avancements, mais existe encore et reste une instance de dialogue importante. C'est cette élection qui permet de « se compter » et d'indiquer à l'administration la représentativité de chaque syndicat.

Pour la CAP, le **SICP** a fait le choix d'une liste d'équilibre, qui affiche un réel renouvellement tout en s'appuyant sur les compétences techniques et l'expérience qui font notre force. Notre organisation, du haut de ses 16 ans, est aujourd'hui au tournant de la maturité. Beaucoup se souviennent que sa création a permis de bousculer définitivement un paysage syndical qui était figé et monolithique, forçant désormais chaque acteur à se positionner au bénéfice des commissaires de police. La poignée de courageux qui a osé se dresser, à l'époque, contre un bloc administrativo-syndical hostile souhaite aujourd'hui que d'autres s'approprient et continuent de porter l'esprit qu'ils ont contribué à créer. La liste que nous vous présentons crée les conditions de ce renouveau, en faisant émerger de nouvelles générations elles aussi issues du terrain et désireuses de défendre les intérêts du corps. Le passage de témoin sera progressif, afin de bénéficier du soutien de ceux qui se sont investis depuis longtemps et détiennent désormais une expérience et une expertise technique incomparables. **Un renouveau réel, fondé sur des bases très solides, c'est en synthèse la liste que nous présentons à votre arbitrage.**

Nous ne détaillerons pas dans ce courriel l'action que nous voulons mener dans les prochaines années. Notre profession de foi est en revanche disponible en pièce jointe, en espérant que vous trouverez quelques minutes dans votre agenda chargé pour y jeter un œil. Nous avons sélectionné, pour rester concis, 3 points qui nous distinguent particulièrement et constituent notre ADN :

- nous avons un **suivi personnalisé de nos adhérents** que nous défendons tous et avec pugnacité. Nous sommes reconnus pour cela. C'est en général pour cette raison que les collègues nous rejoignent, et souvent pour cela qu'ils restent.
- nous nous battons inlassablement pour **permettre aux commissaires de police de tous grades de disposer de mesures catégorielles qui leur permettent de concilier une vie professionnelle réussie avec une vie privée épanouie**. C'est notamment mais pas seulement à l'amélioration des mesures d'accompagnement de la mobilité que notre organisation travaille sans relâche. Plusieurs avancées sont à mettre à notre actif, comme la récente **indemnité de logement pour 200 postes** à venir, pour laquelle nous nous sommes battus pendant 15 ans. Nous ne lâcherons rien sur ce sujet, jusqu'à ce que nous soyons traités dignement, sans avoir à payer de notre poche pour chaque déménagement et à poser des congés pour essayer dans l'urgence d'inscrire nos enfants à l'école, alors que la mutation peut être annoncée pour "dans 15 jours" et que les administrations sont fermées l'été...
- nous **n'attendons rien à titre individuel**. Ni poste honorifique à la sortie, ni reconnaissance institutionnelle. Tout en revendiquant d'être un syndicat constructif, nous n'avons rien à perdre à dire à l'administration ce que pensent nos mandants, même si cela déplaît. Dans cette période où nous sommes parfois maltraités, par certaines attitudes méprisantes ou infantilisantes, par des conduites de réforme chaotiques (en dehors de tout jugement sur le fond des projets), voter pour nous, c'est voter pour des commissaires qui porteront votre parole, sans agenda caché.

Nous restons délibérément concis, en vous renvoyant à notre profession de foi pour approfondir et en vous assurant que nous nous tenons à votre disposition si vous souhaitez échanger sur le projet que nous portons.

Les 8 commissaires qui constituent notre liste se réjouissent par avance de pouvoir vous représenter et vous défendre pour les années à venir.

Bien à vous tous,

La liste du SICP pour la CAP